

Niveau
d'attestation visé



Dossier

2018-031

Promoteur

Ir Christophe Nihon
Foncière Asklépios

Architecte

Altiplan architects sprl



Wallonie

PROJET CONSTRUIRE ADAPTABLE

Immeuble résidentiel
Objectif de 35 appartements adaptables
sur un total de 45
sis place Eugène Ysaye
à 4000 Liège

Sur base de l'examen des plans de conception, l'expert en charge du suivi de ce projet déclare que 35 appartements présentent les conditions favorables permettant de respecter les critères techniques de la charte « Construire adaptable » correspondant au niveau d'attestation visé A + :

L'unité de vie* et les abords*, ainsi qu'un autre espace privé de chaque logement, la buanderie dans le cas présent, sont adaptables.

Laurence Tonglet
Bureau d'Étude Plain-Pied
Membre du Consortium « Construire adaptable »
Namur, le 12 mars 2018

* **Unité de vie** : entrée du logement, séjour, cuisine, salle de bains, toilettes, chambre principale, couloirs et halls entre ces espaces.

* **Abords** : voies d'accès privées au logement (chemin, rampes, escaliers...), parties communes de l'immeuble de logements.

Déclaration

Le projet mentionné ci-contre bénéficie du suivi technique d'un expert mandaté par le Consortium d'encadrement de l'action « Construire adaptable » soutenue par la Région wallonne.

Attestation visée

Le niveau d'attestation du logement sera confirmé lors de la réception provisoire, sur base d'une visite de contrôle d'un autre expert mandaté par le Consortium « Construire adaptable »